

## Mariage

- 4 no. bre 1836 Charles M. Melançon et Euphrosine Boudreau
- Après avoir publié 3 dimanches de Suite, Dans L'église paroissiale à la grande messe, les Bans Du future mariage De Charles Mathurin Mélençon fils majeur de légitime mariage de Charles Mélençon et de Marie bélivau, d'une part et d'enfrosine Boudreau, fille majeure de légitime Mariage d'amable Boudreau et de monique duan, \_\_\_\_\_
- Après avoir observé toutes les regles et formalités prescrites par l'église \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ ne s'étant \_\_\_\_\_ aucune oposition où empechement à ce légitime mariage j'ai reçu aujourd'hui leur mutuel consentement, et je leur ai donné la Benediction nuptial, au présens D'Amable Boudreau père de l'épouse, et de charles tériou qui ont Signés avec nous. Charles Therieau
- 21 1836 novbre Mathruin Boudreau et Gertrude Amirault
- après avoir publié 3 dimanches de Suite dans léglise de St Michel à la messe paroissiale les bans du future Mariage D'harcene Mathurin Boudreau, fils Majeur de l/gitime Mariagede Dominique Boudreau et de pélagie Babin, d'une part et de Gertrude Mireau, fille Majeure de légitime Mariage de jean Miriau et de Marie Susanne potier après avoir observé toutes regles et formalités prescrites par L'église Cha.ap. et Ro... ne S'étant trouve aucune oposition ou empechement à \_\_ légitime mariage, j'ai reçu aujourd'hui leur mutuel consentement et jeleur ai donné la Benediction nuptial en présence de dominique boudreau pere du marié et \_\_\_\_\_ d'Amable Boudreau oncle du marée, et d'ange polinaire miro, frère de lépouse qui ont Signés avec nous. Dominique Boudrea Ange p. miro A \_\_\_\_\_
- elle pretre  
—